

CONTRAT DE RESERVATION

Nom / Name : Prénom / First name :
 Adresse / Address :

 Code postal / Post code : Ville / Town :
 Pays / Country :
 Tél / Phone number :
 E-mail

Je demande à Madame Maylis HAMMAMI du camping « La Téouleyre » de réserver :
I ask M. HAMMAMI or Miss CASSEN to reserve on camp site « La Téouleyre » :

Date d'arrivée / Arrival date :/...../ 201 (le samedi de 15h00 à 20h30).
 Date départ / Departure date :/...../ 201 (le samedi de 8h00 à 10h30).

Composition de la Famille / Members of the family : 5 personnes maximum

1- Nom Prénom Age :
 2- Nom Prénom Age :
 3- Nom Prénom Age :
 4- Nom Prénom Age :
 5- Nom Prénom Age :

UN SEUL VEHICULE PAR EMPLACEMENT (véhicules supplémentaires au parking)

LOCATION / RENTAL	REGLEMENT / PAYMENT
<input type="checkbox"/> « Tente Lodge » 5 pers. € semaines x <input type="checkbox"/> Location de draps 10 €/chbre x <input type="checkbox"/> Chien / Chat : 40 € <input type="checkbox"/> Forfait ménage : 40 € Obligatoire pour 2 semaines louées Taxe de séjour : € TOTAL € Acompte / Deposit : 30 % € Solde 1 mois avant votre arrivée : €	<input type="checkbox"/> Chèque bancaire à l'ordre de : Maylis HAMMAMI <input type="checkbox"/> Chèque vacances <input type="checkbox"/> Mandat poste / Post Mandat <input type="checkbox"/> Virement bancaire / International Money order : Crédit Agricole : IBAN : FR76 1330 6009 5500 0883 7653 968 SWIFT : AGRIFRPP833
	SIGNATURE DU TITULAIRE
	Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation inscrites au dos et les accepte totalement, <i>I totally accept and I agree with the booking conditions at the back side of this document.</i> Date :/...../ 201 Précédée de « Lu et approuvé » <i>Please write down « read and approved » and sign.</i>

Aire Naturelle de Camping La Téouleyre
Maylis HAMMAMI
468 chemin de Jean de Paul – route de Contis
40170 SAINT JULIEN EN BORN
06 03 03 15 81 / 05 58 42 77 80 – www.lateouleyre.com – lateouleyre@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION / GENERAL TERMS

1- LA RESERVATION

Les réservations peuvent s'effectuer par courrier, par téléphone et sur le site www.lateouleyre.com

La réservation d'un hébergement en Tente Lodge implique la signature d'un contrat de location et le versement d'un acompte calculé en fonction du temps passé :

Pour la réservation d'un hébergement : un règlement de l'acompte à hauteur de 30 % de la valeur du séjour par semaine louée.

Pour la réservation d'un week-end : le règlement de la totalité du séjour.

Le solde du séjour devra être réglé **un mois** avant votre arrivée.

Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations

2 – LES MODALITES DE PAIEMENT

Par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de Maylis CASSEN),

Par virement bancaire,

Par Chèques Vacances.

3 – LES TARIFS

- Ils comprennent : la location d'un hébergement (pour le nombre de personnes indiqué), la fourniture en gaz, l'électricité, l'accès aux sanitaires réservés aux campeurs.

Les douches à jeton : un nombre total de jeton sera remis à l'arrivée en fonction de la composition de la famille (1 par personne et par jour de plus de 10 ans). Au-delà de, ils seront à la charge de la famille.

Ils ne comprennent pas : la fourniture de draps.

4- CAUTIONS :

- **150 €** vous sera demandé le jour de votre arrivée, en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état. Elle vous sera restituée le jour de votre départ après inventaire et état des lieux sous déduction éventuelle des frais de remise en état et/ou objets manquants. Un inventaire vous sera donné le jour de votre arrivée.

- **40 €** sera demandée à votre arrivée et sera encaissée au cas où le ménage ne serait pas satisfaisant.

Ces cautions seront réglées séparément.

5- ANNULATION :

Toute réservation non soldée sera annulée.

Si l'annulation est faite :

- plus de 30 jours avant le début du séjour prévu : l'acompte sera remboursé,

- moins de 30 jours avant le début du séjour prévu : l'acompte est retenu,

- moins de 15 jours avant le début du séjour prévu : la totalité du coût de votre séjour sera retenue.

6. ASSURANCES :

Il vous appartient de souscrire une assurance pour votre matériel, en garantissant en particulier votre Responsabilité Civile. Notre propre assurance couvrira les seuls dommages corporels ou matériels dont nous aurions été reconnus responsables à votre égard.

7 – LES LOCATIONS

La location d'hébergement :

Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations

A la semaine : l'hébergement est loué du samedi au samedi. Il est disponible à partir de 15 heures le jour de votre arrivée et doit être libéré à 11 heures le jour de votre départ.

Week-end et jours fériés : Jour d'arrivée à votre convenance. Il est disponible à partir de 15 heures le jour de votre arrivée et doit être libéré à 11 heures le jour de votre départ.

Le gestionnaire du camping doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'hébergement. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu sans que vous puissiez prétendre à aucun remboursement des sommes versées.

1 – BOOKING

- Bookings can be done by post, by telephone and online www.lateouleyre.com

- Booking a rental accommodation (Tent Lodge) implies the signature of a booking contract and the payment of a deposit that is calculated following the type of booking :

- For the booking of a rental accommodation : a payment of 30 % of the total amount of the holiday.

- For the booking of a weekend : the payment of the total amount of the holiday.

- The booking is confirmed after receipt of our written confirmation.

- The balance of your stay must be paid **one month** before your arrival.

- No refunds or discounts will be allocated in case of late arrivals or early departures, whatever the reasons may be. The campsite will claim full payment the entire stay.

2 – PAYMENT TERMS

- By French bank cheque (to the attention of the selected site)

- By money order

3 – PRICES

- Included are : the rent an accommodation (for the indicated number of persons), gas and electricity for the accommodations, the access to the sanitary facilities (reserved for campers),

- Shower tokens will be given at your arrival according to the number of persons (1 for each person a day). More tokens will be at the charge of the family.

- Not included are : the tourist tax, sheets for the rental accommodations, the cleaning of the accommodation at the end of each stay (a warranty deposit of **50 €** will be asked of you upon arrival. This deposit will be cashed if the cleaning is not satisfactory).

4 – ACCOMMODATIONS

Dogs are not allowed in Tente Lodge.

- Rental accommodations :

Per week : the accommodation is rented from Saturday to Saturday. It is available from 3 pm on the day you arrive and must be free before 11 am on the day you leave.

Per night : Arrival day free of choice. The accommodation is available from 3 pm on the day you arrive and must be free before 11 am on the day you leave.

A warranty deposit of 250 € will be asked of you upon arrival, to ensure the accommodation is left in a good state. This deposit will be handed back to you on the day you leave after a check-up and after possible deductions for repairing and / or missing objects.

An inventory will be given on the day of arrival. It must be given back signed before 24 hours.

After this time, it will be deemed valid. Any objection will lapse.

The campsite manager must be informed of all delays of arrival, in order to keep your rental accommodation booked for you. Without any notification from you within 24 hours after the planned arrival date, the manager reserves the right to use the booked accommodation with no possible refunds.

5 – CAMPSITE RULES

BARBECUE FORBIDDEN ON THE CAMPSITE

(except electric or gas one). A barbecue is provided in a safe area. The rubbish must be put in individual sacks and throw into the dustbins. Separate glasses and plastic bottles in order to recycle them.

SAFETY AND QUIETNESS

We are not responsible for : the fallen branches, fallen pine cones, bad weather or natural disaster.

And also for : thefts, breaking and entering, damage (in tents, caravans, vehicles and inside).

Campers are asked to avoid noise and loud discussions which could disturb their neighbours. The sound of the radios must not be heard on the neighbour's pitch.

The shut of the cars door and boots must be as discreet as possible.

Silence must be total between 10 p.m. and 8 a.m. on the campsite, playgrounds and also in the facilities block.

Driving is limited at 10 km/h. It is **forbiden to drive** on the campsite between **10 p.m. and 8 a.m.**

At 10 p.m., all campers have to let their cars at the car park. Visitors cars must always be let at the car park.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION / GENERAL TERMS

<p>8 – LE REGLEMENT DU CAMPING BARBECUE INTERDITS SUR LE CAMPING (sauf électrique ou gaz). Une aire de barbecue et un appareil sont à votre disposition au coin du bâtiment. Les ordures ménagères, déchets devront être conditionnées en sacs et déposées dans les poubelles. Vous veillerez à trier les verres et bouteilles plastiques, objets recyclables.</p> <p>POUR LA SECURITE ET LA TRANQUILITE DE TOUS Le camping dégage sa responsabilité en cas de chutes de branches, pommes de pins, intempéries et catastrophes naturelles. Il en est de même en cas de vol, effraction, dégradation de matériel (tentes, caravanes, véhicules et contenu). Les usagers du camp sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. Les fermetures de portières et coffres doivent être aussi discrètes que possible.</p> <p>Le silence doit être total entre 22h et 8h sur le terrain, les aires de jeux tout comme dans les sanitaires. La circulation en voiture est limitée à 10 km/h. Elle est également interdite à l'intérieur du camp de 22h à 8h. A partir de 22h, tout campeur devra laisser sa voiture sur le parking.</p> <p>SECURITE AUX JEUX, BALANCOIRES Les enfants utilisent les jeux, mis à leur disposition, sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents. Par conséquent, nous nous dégageons de toute responsabilité en cas d'accident survenu sur les différentes aires de jeux. Fermeture des aires de jeux à 22h00. Aucun jeux gênant ne peut être organisé à l'intérieur et à proximité des sanitaires.</p> <p>TENUE ET RESPECT DES INSTALLATIONS Les installations sanitaires doivent être maintenues en constant état de propreté par chaque usager. Nous effectuons le nettoyage des sanitaires quotidiennement de 15h à 16h30. Durant ces heures, aucune vaisselle, douche et utilisation de lavabos ne seront autorisées. Les toilettes utilisables en priorité, durant ces horaires, sont les W.C. à proximité de l'accueil. Les emplacements doivent aussi être remis dans leurs états d'origine si vous effectuez, par exemple des tranchées pour évacuer les eaux de pluie. Le propriétaire est responsable de l'ordre et de la bonne tenue du camp. Il a le devoir de sanctionner les manquements au présent règlement et si nécessaire d'expulser toute personne qui ne le respecte pas.</p>	<p>SECURITY ON PLAYGROUNDS Children use swings on playgrounds under the responsibility and parents surveillance. In consequence, we are not responsible for the possible accidents. Playgrounds are closed at 10 p.m. No embarrassing games must be organized inside and outside the facilities block.</p> <p>RESPECT THE PROPERTY OF THE FACILITIES Facilities must always be left clean by any campers. We clean the facilities every day from 15 to 16.30 and we do not want to close the facilities block especially for you, so do not disturb us at work. Please during that time, no shower and no washing-up. For the toilets, use the one close to the reception. The pitch will be let in the original state if holes or little trenches are diged to drain rainwater off.</p> <p>The owner of the campsite is responsible for the general order and the well looked-after of its campsite. He can punish campers for having not respected the present rules.</p>
--	---